

PARC DES RIVES CRÉATIVES DE L'ESCAUT À ANZIN/VALENCIENNES

Numérique : le rendre accessible et le stimuler

► Bernard KRIEGER

C'est le projet affiché par Valenciennes Métropole avec notamment cette "Nouvelle Forge", proche de la Serre Numérique de la CCI. Elle propose d'autres outils pour encourager start-ups et emplois dans ce domaine de l'économie numérique.



L'ex-infirmerie de Vallourec abrite maintenant "La Nouvelle Forge". C'est l'une des récentes réalisations dans ce parc des Rives Créatives de l'Escaut.

Ce parc des Rives Créatives de l'Escaut, dédié en grande partie au numérique, ressemble toujours à un puzzle dont les pièces se mettent en place, une à la fois. Ces 26 hectares étaient occupés auparavant par Vallourec.

Première grosse pièce : la Serre Numérique de la Chambre de commerce (inaugurée en avril 2015). Deuxième : le centre des congrès (inauguré en janvier 2017) qui appartient, lui, à la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole (CAVM)... Un des

derniers aménagements opérationnels, c'est la "Nouvelle Forge", allusion au passé métallurgique du site et une expression également employée dans le langage numérique. Ce bâtiment fut aussi l'infirmerie de Vallourec avant d'abriter, un temps, le GRETA. Massif,

il fait 1300 m² et appartient à un privé qui a passé contrat avec l'agglomération qui en récupérera la propriété au terme de neuf ans (moyennant 800 000 euros)... Précisons que Valenciennes Métropole a déjà mis 900 000 euros dans les aménagements. ►►

►►► **Porte d'entrée.** Cette "Nouvelle Forge" désigne et regroupe, depuis le dernier trimestre 2016, trois entités distinctes mais complémentaires. Leurs appellations sont très "made in USA", à l'exception de la récente ruche d'entreprises (qu'il faudra d'ailleurs maintenant appeler "pépinière", avec la dissolution au 31 août du réseau départemental tel qu'on le connaissait). Autres entités : une "pop school" et une "pop place" (qui réunit un espace de co-working, un "fab lab" et un programme de sensibilisation de jeunes issus des quartiers en politique de la ville). Eric-Dominique Deburge, vice-président chargé du développement économique et du numérique à la CAVM, insiste bien sûr sur toutes les synergies attendues dans le périmètre de ce vaste "écosystème" dédié au numérique qu'entend être le parc. "On

veut que la Nouvelle Forge soit une autre porte d'entrée vers la création de start-up et d'emplois dans ce domaine".

Une pop school rare. M. Deburge précise que cette pop school (lancée fin 2015) a déjà accueilli trois sessions de six mois qui ont proposé, chacune, à une trentaine de personnes, âgées de 18 à 26 ans, de se former au métier de développeur web et mobile. "Ces jeunes, dit-il, sans qualification, sont choisis sur leur motivation, avec jury et test. Le but de cette formation est de les encourager à s'insérer... Jusqu'à présent, on a obtenu plus de 70 % de taux de réussite". Par réussite, il faut comprendre l'obtention d'un CDI, d'un CDD ou d'une autre formation... À l'écouter, cette "pop school", proposant donc de l'insertion professionnelle par le numérique, serait la

première du genre dans le Nord. Elle se rattache à la politique de la ville. D'autres initiatives sont prévues pour les jeunes. Il cite, ainsi, une opération de sensibilisation, baptisée "Beam Me Up". À partir de septembre, elle visera, à terme, à sélectionner 20 porteurs de projet sensibilisés à l'entrepreneuriat numérique... Pour cette pop school, le financement a été d'un million (92 % venant du Fonds social européen et 8 % de l'agglo).

Fab-lab et co-working.

La Nouvelle Forge abrite aussi un fab-lab (Fabrication laboratory) où tous les publics peuvent trouver des machines en location (imprimantes 3D, découpe laser...) et des formations. Ce lieu, baptisé "pop place", a été confié à un animateur. Le FEDER finance l'animation à 60 % et la CAVM à 40 %. Le matériel a été financé moitié-moitié par la Région

et l'Agglo. On y trouve aussi un espace de coworking qui veut aussi favoriser les rencontres et la collaboration entre personnes venant d'horizons différents.

Et une pépinière. La future ex-ruche d'entreprises accueillait, elle, début juillet 11 entreprises (25 emplois) dont 9 touchant au numérique. "La ruche, précise le vice-président, s'étend sur 800 m² et comprend 18 cellules. On y trouve trois salles de réunion, des espaces de convivialité, des services communs, dont la fibre optique..."

Elle a été ouverte en novembre dernier, avec donc cette spécialisation".

M. Deburge assure au passage que la fin du réseau des ruches départementales n'aura pas d'incidence sur les hébergés et les services rendus...

L'objectif de cette pépinière, dit-il, est d'arriver à créer 80 emplois dans les trois ans. ■

► APRÈS EURATECHNOLOGIES, EURASANTÉ ET EURALIMENTAIRE, EURAMÉTHANISATION... • La MEL va accueillir le Technocentre Régional de la Méthanisation

EN BREF

La MEL va prochainement accueillir le Technocentre Régional de la Méthanisation des Hauts-de-France. L'insultation a remis son dossier de candidature suite à l'appel à candidature lancé par la Région.

"Alors que notre métropole est la plus agricole de France, nous dépendons aujourd'hui à plus de 95% d'énergies produites en dehors de notre territoire et majoritairement d'origine fossile. Pour la MEL, il y a donc une véritable opportunité pour un développement plus durable, conciliant économie d'énergie et développement des énergies renouvelables et de récupération. Notre objectif est aujourd'hui de quadrupler la production d'énergie renouvelable" souligne Damien Castelain, Président de la MEL. Avec ses nouvelles compétences, notamment dans le domaine de la distribution d'énergie et des bornes de recharges électriques, la MEL est devenue un acteur majeur de la transition énergétique. De plus, la MEL a été pionnière dans le domaine, avec l'injection dans le réseau de distribution, du biométhane produit par son Centre de Valorisation Organique, une première en France. La MEL possède également des atouts géographiques notamment sa position stratégique au cœur de l'Eurométropole ainsi que la présence importante d'agriculteurs sur son territoire fait de la métropole un territoire mixte urbain et rural, doté d'une agriculture variée proposant des intrants de qualité et des débouchés pour le digestats. "Pour accueillir ce futur Technocentre régional, la MEL a retenu le port de Wambrechies, un terrain de 2 hectares situé à proximité de gisements agricoles et d'accès de qualité", ajoute Damien Castelain. ■